

Formation aux techniques d'accès, de positionnement et de secours sur cordes

Maîtrisez les techniques essentielles du travail sur cordes pour intervenir en hauteur avec sécurité, précision et efficacité.

Présentiel - Synchrone

Très pratique, cette formation permet aux professionnels d'apprendre à contrôler leurs équipements, installer un système à deux cordes, progresser, se positionner et appliquer une procédure de secours adaptée aux situations rencontrées. Les exercices réalisés sur des installations sécurisées favorisent l'acquisition de gestes fiables et directement transposables en entreprise.

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

- **Sécuriser les interventions nécessitant l'utilisation de techniques d'accès et de positionnement sur cordes ;**
- **Réduire les risques de chute de hauteur, de mauvaise utilisation des équipements et de suspension prolongée ;**
- **Développer l'autonomie des salariés** dans la préparation, le contrôle et l'utilisation des systèmes prévus par l'entreprise ;
- **Uniformiser les pratiques de travail et les consignes de sécurité** au sein des équipes intervenant en hauteur ;
- **Contribuer au respect de l'obligation de formation à la sécurité**, en adaptant les compétences aux opérations réellement confiées aux salariés ;
- **Améliorer la capacité de réaction en cas d'incident**, grâce à l'apprentissage d'une procédure d'alerte, de secours ou d'évacuation définie ;
- **Préserver la continuité de l'activité**, en limitant les accidents, les erreurs de manipulation et les interruptions liées à une organisation insuffisante du travail en hauteur.

Les + métier

Formation travail en hauteur sur cordes à Lyon : apprenez à contrôler vos EPI, progresser, vous positionner et appliquer les procédures de secours.



Public Visé

professionnels amenés à accéder, progresser, se positionner ou intervenir au moyen de cordes dans le cadre d'opérations de maintenance, d'inspection, d'entretien ou de travaux en hauteur préalablement définies par l'entreprise. Cette formation concerne également les salariés susceptibles de participer à une procédure d'alerte, de récupération ou d'évacuation sur cordes. Elle ne constitue pas une formation complète au métier de cordiste et ne délivre aucune qualification professionnelle de cordiste.



Pré Requis

Avoir préalablement suivi une formation au port du harnais et maîtriser les règles élémentaires d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Être en capacité physique de travailler en hauteur, de se déplacer sur cordes et de rester temporairement en suspension dans un harnais.

Ne présenter aucune restriction médicale connue incompatible avec le travail en hauteur ou la suspension prolongée. L'employeur s'assure de la compatibilité de l'état de santé du salarié avec les activités prévues, dans le cadre du suivi réalisé par le service de prévention et de santé au travail.

Comprendre les consignes de sécurité et communiquer en français, à l'oral comme à l'écrit.

Connaître les situations de travail et les opérations professionnelles pour lesquelles les techniques sur cordes seront utilisées.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux travaux en hauteur et aux techniques d'accès sur cordes, ainsi que les mesures de prévention associées.

Contrôler l'état, la conformité apparente et la compatibilité des équipements utilisés : harnais, cordes, connecteurs, descendeurs, bloqueurs, longues et dispositifs d'ancrage.

Installer et utiliser un système d'accès et de positionnement à deux cordes, reliées à des ancrages adaptés et indépendants.

Réaliser en sécurité les principales manœuvres de progression sur cordes : descente, remontée, arrêt, positionnement et changement de système.

Réaliser les nœuds et amarrages simples nécessaires aux opérations prévues, conformément aux consignes et aux procédures de l'entreprise.

Organiser et sécuriser une zone de travail sur cordes, notamment par le balisage, la communication, la prévention des chutes d'objets et la sécurisation de l'outillage.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6TravailCordes-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Appliquer la conduite à tenir en cas d'incident et participer à une procédure de secours ou d'évacuation sur cordes adaptée aux situations de travail rencontrées.

Parcours pédagogique

1. Prévention des risques liés au travail sur cordes

- Principes généraux de prévention et hiérarchie des protections ;
- Conditions de recours aux techniques d'accès et de positionnement sur cordes ;
- Identification des risques : chute, suspension, chute d'objets, frottement des cordes, coactivité et conditions environnementales ;
- Organisation du travail, balisage et communication entre intervenants.2. Équipements de protection et matériel technique
- Présentation des harnais, casques, cordes, connecteurs, longes, descendeurs et bloqueurs ;
- Compatibilité des différents composants ;
- Contrôle visuel avant utilisation ;
- Réglage et mise en place du harnais ;
- Conditions d'utilisation, de stockage et de retrait du service.3. Ancrages, nœuds et amarrages
- Identification et utilisation des points d'ancrage prévus ;
- Principes d'installation d'un système à deux cordes ;
- Protection des cordes contre les arêtes et les frottements ;
- Réalisation des principaux nœuds nécessaires aux opérations ;
- Mise en place d'amarrages simples conformément aux procédures définies.4. Techniques de progression sur cordes
- Connexion au système de travail et au système de sécurité ;
- Descente contrôlée sur corde ;
- Remontée à l'aide de bloqueurs ;
- Arrêt et maintien en position de travail ;
- Passage d'une configuration de descente à une configuration de remontée ;
- Gestion des longes, connecteurs et outils pendant les déplacements.5. Sécurisation du poste de travail
- Préparation et contrôle de la zone d'intervention ;
- Balisage et prévention des chutes d'objets ;
- Sécurisation de l'outillage ;
- Vérifications croisées entre opérateurs ;
- Application des consignes et procédures internes de l'entreprise.6. Gestion des incidents et organisation des secours
- Risques liés à la suspension prolongée ;
- Conduite à tenir en cas d'incident ;
- Déclenchement de l'alerte et transmission des informations utiles ;
- Principes d'organisation d'un secours immédiat ;
- Participation à une procédure simple de récupération ou d'évacuation adaptée aux situations étudiées.7. Exercices pratiques et évaluation
- Répétition progressive des manœuvres au sol, à faible hauteur puis en hauteur ;
- Mises en situation professionnelles simulées ;
- Correction individualisée des gestes et comportements ;
- Évaluation théorique et pratique des compétences acquises.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, démonstrative et progressive**, majoritairement orientée vers la pratique. Les méthodes utilisées comprennent :

- **Apports théoriques ciblés**, limités aux connaissances indispensables à la prévention des risques et à la compréhension des techniques enseignées ;
- **Méthode démonstrative**, avec présentation et décomposition par le formateur des équipements, réglages, nœuds, amarrages et manœuvres sur cordes ;
- **Apprentissage progressif des gestes techniques**, d'abord au sol ou à faible hauteur, puis sur une installation sécurisée représentative des situations professionnelles ;
- **Exercices pratiques individuels et collectifs**, permettant à chaque participant de répéter les manœuvres jusqu'à leur réalisation maîtrisée ;
- **Mises en situation professionnelles simulées**, adaptées aux opérations et aux contraintes rencontrées par les participants dans leur activité ;
- **Analyse de situations à risques et résolution de problèmes**, à partir

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques théoriques et pratiques adaptés aux techniques de travail sur cordes enseignées :

- Salle de formation équipée d'un **ordinateur, d'un vidéoprojecteur ou d'un écran** ;
- Support pédagogique illustré comprenant des **schémas, photographies, vidéos et exemples de situations professionnelles** ;
- Documentation technique, notices fabricants, fiches de contrôle et consignes de sécurité ;
- Plateforme ou structure pédagogique sécurisée permettant de réaliser les exercices **au sol, à faible hauteur puis en hauteur** ;
- Points d'ancrage et configurations d'amarrage adaptés aux manœuvres prévues ;
- Cordes de travail et de sécurité, protections de cordes et dispositifs de maintien ;
- Harnais adaptés, casques, longes, connecteurs et autres équipements de protection contre les chutes ;
- Descendeurs, bloqueurs, poignées d'ascension, pédales et poulies nécessaires aux exercices ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6TravailCordes-20260818

de cas concrets, de scénarios d'incident et de configurations de travail ;

- **Débriefings et corrections individualisées**, afin d'identifier les écarts, corriger les pratiques et consolider les comportements de sécurité ;

- **Évaluation formative continue**, intégrée aux exercices et accompagnée, si nécessaire, de séquences de remédiation.

La progression pédagogique est adaptée au niveau des participants, à leur expérience et aux situations de travail définies avec l'entreprise.

Le formateur veille à maintenir un niveau de difficulté compatible avec la sécurité et l'acquisition effective des compétences.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de la progression des participants est assuré au moyen de :

- **Feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;

- **Suivi individualisé par le formateur** tout au long des séquences théoriques et pratiques ;

- **Observation continue des comportements et des gestes techniques** lors des exercices sur cordes ;

- **Grille individuelle de suivi des compétences**, renseignée pendant les mises en situation ;

- **Contrôle de la participation effective** à l'ensemble des ateliers, manœuvres et exercices de secours prévus ;

- **Traçabilité des résultats des évaluations** théoriques et pratiques ;

- **Questionnaire de satisfaction à chaud** permettant d'évaluer le déroulement et la qualité de la formation ;

- **Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation**, mentionnant les compétences évaluées et les résultats obtenus.

- Matériel de balisage, systèmes de communication et dispositifs de sécurisation de l'outillage ;

- Kit de secours et matériel d'évacuation adaptés aux scénarios étudiés ;

- Mannequin ou charge d'exercice pour les mises en situation de secours, lorsque le programme le prévoit ;

- Grilles individuelles d'observation et d'évaluation, questionnaire théorique et supports de débriefing.

Les équipements utilisés sont adaptés aux techniques enseignées, en état de fonctionnement et contrôlés avant leur mise à disposition. Le matériel est présenté, réglé et vérifié avec les participants avant chaque exercice pratique.

Qualification Intervenant·e·s

formateur spécialisé en travaux en hauteur et en techniques d'accès, de positionnement et de secours sur cordes. Professionnel expérimenté, il maîtrise les systèmes à deux cordes, les équipements antichute, les ancrages, les techniques de progression et les procédures d'évacuation. Il dispose d'une qualification professionnelle dans le domaine des travaux sur cordes ou d'une expérience équivalente, ainsi que de compétences pédagogiques adaptées à l'encadrement d'exercices pratiques en hauteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- **Un positionnement initial**, sous forme d'échanges, de questions orales et d'observation des pratiques, afin d'identifier le niveau de maîtrise des participants.
- **Des évaluations formatives continues** lors des exercices pratiques : contrôle des équipements, réalisation des nœuds, installation du système, progression, positionnement et communication.
- **Une évaluation théorique finale**, sous forme de questionnaire ou de QCM portant sur les risques, les équipements, les règles d'utilisation et l'organisation des secours.
- **Une évaluation pratique individuelle**, réalisée en situation simulée sur une installation sécurisée, à partir d'une grille de critères préétablis.

L'évaluation pratique porte notamment sur la capacité du participant à :

1. vérifier et ajuster ses équipements ;
2. identifier les ancrages et installer le système prévu ;
3. progresser, descendre, remonter et se positionner sur cordes ;
4. réaliser les nœuds et amarrages enseignés ;
5. sécuriser son matériel et sa zone de travail ;
6. respecter les consignes, les procédures et les règles de communication ;
7. appliquer la conduite à tenir en cas d'incident et participer à la procédure de secours étudiée.

Critères de validation
La formation est validée lorsque le participant :

- obtient un résultat satisfaisant à l'évaluation théorique ;
- réalise les manœuvres pratiques demandées conformément aux consignes ;
- ne commet aucune erreur susceptible de compromettre sa sécurité ou celle d'un tiers ;
- valide les compétences essentielles définies dans la grille d'évaluation.

En cas de difficulté, des exercices correctifs et une nouvelle mise en situation peuvent être proposés pendant la formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux ou sur le site du client, celui-ci met à disposition :
• Une salle adaptée à la partie théorique, équipée de tables, de chaises, d'une alimentation électrique et, selon l'organisation convenue, d'un écran ou vidéoprojecteur ;
• Une zone d'exercice sécurisée et représentative des situations professionnelles, permettant de réaliser les apprentissages au sol, à faible hauteur puis en hauteur ;
• Des structures et points d'ancrage identifiés, accessibles et adaptés aux manœuvres prévues ;
• Les documents disponibles relatifs aux installations : plans, notices, caractéristiques techniques, rapports de vérification et consignes d'utilisation ;
• Les autorisations d'accès, accueils sécurité, permis de travail et mesures de consignation éventuellement nécessaires ;
• Une zone pouvant être balisée et neutralisée pendant les exercices, sans coactivité susceptible de compromettre la sécurité des participants ;
• Les procédures internes applicables : évaluation des risques, mode opératoire, plan de prévention, procédure d'alerte et organisation des secours ;
• Les équipements de protection individuelle propres au site : chaussures de sécurité, vêtements de travail, gants, lunettes ou autres protections imposées par l'activité ;
• Les équipements de travail sur cordes habituellement utilisés par l'entreprise, lorsque la formation doit être réalisée avec le matériel du client, accompagnés de leurs notices et justificatifs de vérification ;
• Un moyen d'alerte et de communication opérationnel ainsi que l'accès aux dispositifs de premiers secours du site ;
• Un emplacement permettant le stationnement, le déchargement et l'installation du matériel pédagogique du formateur.
Le client communique préalablement à EVINCEL les caractéristiques du site, les hauteurs de travail, les accès, les configurations d'ancrage et les opérations professionnelles concernées. Les installations proposées doivent être examinées avant la formation afin de vérifier leur adéquation avec les exercices prévus.
Répartition du matériel :
• Sauf disposition contraire convenue lors de la préparation : EVINCEL fournit le matériel pédagogique, les équipements techniques nécessaires aux démonstrations et les supports d'évaluation ;
• Le client fournit le site d'exercice, les installations fixes, les protections propres à son établissement et, le cas échéant, les équipements spécifiques utilisés par ses salariés.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6TravailCordes-20260818

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation et de rechercher les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées. Les organismes de formation doivent prévoir des adaptations permettant de compenser le handicap, en fonction des besoins identifiés.

Cette formation comprend toutefois des exercices physiques et techniques nécessitant notamment :

- le port et le réglage d'un harnais ;
- la suspension dans le harnais ;
- la montée, la descente et le positionnement sur cordes ;
- la manipulation de connecteurs, descendeurs et bloqueurs ;
- la réalisation de manœuvres de sécurité et de secours ;
- l'application immédiate des consignes du formateur.

Le participant ou le commanditaire est invité à signaler les besoins spécifiques **dès l'inscription** auprès du référent handicap d'EVINCEL Formation : **contact@evincel.fr**. Cette démarche permet d'analyser les conditions d'accès, les besoins fonctionnels du participant et la compatibilité des adaptations avec les objectifs pédagogiques et les exigences de sécurité.

Les adaptations peuvent notamment concerner :

- l'accessibilité des locaux et de la zone d'exercice ;
- les horaires, les pauses ou le rythme de progression ;
- les supports pédagogiques et les modalités de transmission des consignes ;
- l'accompagnement pendant les séquences théoriques ;
- l'organisation et la progressivité des exercices pratiques ;
- l'utilisation d'équipements adaptés, sous réserve de leur conformité et de leur compatibilité avec les systèmes utilisés ;
- la mobilisation de partenaires spécialisés ou de la Ressource Handicap Formation.

Les adaptations ne doivent pas supprimer les compétences essentielles à acquérir ni compromettre la sécurité du participant, du formateur ou des autres stagiaires. Lorsque les exercices pratiques ne peuvent pas être réalisés en sécurité malgré les aménagements envisagés, une adaptation du parcours, une orientation vers une solution plus appropriée ou une validation partielle pourra être étudiée avec le participant et l'entreprise.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 6 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr